

DB&MG
Pôle exploitation
CS

Mis en ligne le
18 OCT. 2022

**ARRÊTÉ PRONONÇANT L'ACCORD D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX – CRECHE LES P'TITES BELETTES –
SIS 120 AVENUE D'ALFORTVILLE,
94600 CHOISY-LE-ROI**

Le Maire de Choisy-le-Roi,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles **L2212-1** et **L2212-2** relatifs aux pouvoirs de police du maire,

Vu l'arrêté n° 22 0511 16 mars 2022 portant délégation de signature à Monsieur BARANGER Denis, Directeur Général des Services

Vu le code de la construction et de l'habitation et notamment les articles L. 122-3, L. 161-1 à L. 165-7, R. 122-5 à R. 122-21, R. 122-30, R. 122-31, R. 122-35, R. 164-1 à R. 165-21, L. 143-1 à L. 143-3, R. 143-1 à R. 143-47, R. 184-4 et R. 184-5 ;

Vu le décret ministériel n° 95-260 du 8 mars 1995 modifié relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2021/00138 du 18 janvier 2021 fixant la composition et les attributions de la commission départementale de sécurité et d'accessibilité ;

Vu l'arrêté du 8 décembre 2014 fixant les dispositions prises pour l'application des articles R. 111-19-7 à R. 111-19-11 du code de la construction et de l'habitation et de l'article 14 du décret n° 2006-555 relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public situés dans un cadre bâti existant et des installations existantes ouvertes au public

Vu l'arrêté modifié du ministre de l'intérieur du 25 juin 1980 modifié, portant règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public ;

Vu l'arrêté du 22 juin 1990 modifié portant approbation de dispositions complétant le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public de 5ème catégorie;

Vu la demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public, enregistrée en Mairie sous le numéro AT 094.022.22 00020 déposée le 29 juillet 2022 concernant l'aménagement de l'établissement « Les p'tites Belettes » situé 120 avenue d'Alfortville, 94600 à Choisy-le-Roi, classé en 5ème catégorie de type R, représenté par Monsieur Nicolas MICHEL ;

Considérant l'avis favorable avec prescriptions émis par la Direction des bâtiments de la mairie de Choisy-le-Roi en date du 29 juillet 2022 ;

Considérant l'avis favorable avec prescriptions émis par la sous-commission départementale pour l'accessibilité aux personnes handicapées ;

ARRETE

Article 1 : L'autorisation de travaux n° AT 094 02222 00015 du 16 mai 2022 portant sur les travaux d'aménagement de l'établissement « Les p'tites Belettes » situé 120 avenue d'Alfortville, 94600 à Choisy-le-Roi est **accordée**.

Article 2 : L'autorisation est conditionnée à la réalisation des prescriptions formulées par la sous-commission départementale pour l'accessibilité aux personnes handicapées ainsi que par la Direction des Bâtiments de la mairie de Choisy-le-Roi.

Article 3 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera transmise à :


- Nicolas MICHEL, responsable de l'établissement
- Madame la Préfète du Val-de-Marne ;
- Monsieur le Commissaire Principal de Choisy-le-Roi
- Monsieur le Commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers

Article 5 : Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de 2 mois à compter de sa notification et/ou de sa publication sur le site internet de la commune www.choisyleroi.fr.

Le tribunal administratif de Melun peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait en Mairie à Choisy-le-Roi, le14 OCT. 2022.....

Le Maire,



The image shows an official stamp of the Municipality of Choisy-le-Roi, Val-de-Marne. The stamp is circular and contains the text "Mairie de Choisy-le-Roi" at the top, "Val de Marne" at the bottom, and "Tonino PANETTA" in the center. To the right of the stamp, the name "Tonino PANETTA" is printed in blue ink. Below the stamp, there is a handwritten signature in black ink that appears to read "Panetta".